

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Dix-neuvième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU du Bhoutan

30/04/2014

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Bhoutan présente parmi nous aujourd'hui à l'occasion du deuxième examen périodique universel de son pays.

Nous saluons les avancées enregistrées par le Bhoutan en matière de promotion et de protection des droits de l'homme depuis son premier EPU, notamment l'adoption d'un nombre important de lois, entre autres, la loi sur la prévention de la violence dans la famille, la loi sur la prise en charge et la protection des enfants et la loi sur la lutte contre la corruption.

Ma délégation se réjouit de l'initiative du Parlement bhoutanais de créer dix-sept commissions, qui devraient participer à l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays, dont la commission des droits de l'homme et la commission des questions relatives aux femmes, aux enfants et à l'égalité des sexes.

Nous recommandons par ailleurs au Bhoutan de :

- Ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits humains notamment : * Le pacte international relatif aux droits civils et politiques,
- * Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels,
- * La convention relatives aux droits des personnes handicapées
- * et la convention internationale pour la protection de tous les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Poursuivre les mesures visant l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation pour tous et sans discrimination ainsi qu'aux services de santé.

Je vous remercie, Monsieur le Président.